



EN DIRECT

DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE ENEDIS

Bulletin de janvier 2018

**CCE DU 30 JANVIER 2018
DÉCLARATION LIMINAIRE**
INFORMER ET AGIR POUR
CONTRER LA POLITIQUE
MORTIFÈRE D'ENEDIS

83 % **↓ 17 %**

**DES BÉNÉFICES
D'ENEDIS
REMONTENT
EN DIVIDENDES
À LA MAISON-MÈRE.**

**D'AVANCEMENTS
EN 2018
POUR LES SALARIÉS**

Pour contrer la nouvelle politique d'ENEDIS, le pilotage exclusif par le cash, la CGT a démarré sa série de rencontres avec les acteurs de l'énergie : régulateur, pouvoirs publics, collectivités locales... Ceux-ci devront assumer leurs responsabilités et agir :

- en faisant pression sur ENEDIS et le Groupe EDF ;
- en exigeant que l'argent octroyé par le tarif de distribution soit exclusivement utilisé conformément aux engagements pris par ENEDIS.

Bref, ils ne peuvent pas rester l'arme au pied...

lire la suite p2

**VERS LE GRAND
RETOUR
DES BARONNIES !**
PROJET
« COHÉRENCE ET
SUBSIDIARITÉ V2 »
OU L'INCOHÉRENCE
DE LA SUBSIDIARITÉ

Le projet V2 prend le contre-pied de cette recherche de cohérence au travers d'un pilotage national fort.

lire p3



**RÉSOLUTION SUR
LE « PROJET
D'ORGANISATION
DE LA FONCTION
IMMOBILIÈRE
À ENEDIS »**

Vous nous présentez, aujourd'hui, un dossier qui a toujours été particulier, à savoir la question de l'immobilier.

lire p4



**Pour la hausse des salaires, pour l'emploi,
contre le jour de carence...**

RENDEZ-VOUS LE 8 FÉVRIER !

**Manifestation, rassemblement, débrayage...
SUR TOUT LE TERRITOIRE.**

Contactez vos élus sur votre lieu de travail pour en savoir plus.

DÉCLARATION LIMINAIRE

INFORMER ET AGIR POUR CONTRE LA POLITIQUE MORTIFÈRE D'ENEDIS

(→ suite) En parallèle, nous informons nos structures et les salariés car ils seront les arbitres dans cette lutte qui s'engage pour sauvegarder leurs intérêts mais aussi pour sauver notre entreprise.

Nous avons, tout au long des derniers mois, donné au personnel les éléments de compréhension et de vérité face à la propagande orchestrée par nos dirigeants.

Ces derniers essaient de créer un écran de fumée pour masquer le plus longtemps possible leurs intentions. Ils veulent faire croire qu'ENEDIS a aujourd'hui une stratégie et un réel projet industriel... Et que le niveau de remontée de dividendes est normal et n'a pour but que d'aider EDF qui est dans une passe difficile.

La réalité est toute autre. **83 % des bénéfices d'ENEDIS remontent en dividende à la maison-mère.** C'est insupportable, car remonter toujours plus de cash à l'actionnaire se fait sur le dos des salariés et de l'activité d'ENEDIS.

Déjà, au niveau salarial, chacun a pu mesurer les niveaux d'avancements des années précédentes qui peinaient déjà à compenser l'austérité imposée par la Branche. Maintenant, c'est pire !
Moins 17 % d'avancements en 2018.

2018 sera aussi l'accentuation du plan social initié fin 2016 qui vise à détruire plus de 2 000 emplois d'ici 2020. Tous les métiers seront concernés et, au premier chef, ceux de la filière technique. Ce sera ensuite l'avalanche : fermeture de sites de proximité, remise en cause des accords astreinte, temps de travail, etc.

Cette orientation va entraîner un nouveau mécontentement des collectivités et des usagers qui vont voir la qualité de service se dégrader. Les dirigeants d'ENEDIS porteront seuls cette responsabilité.

Quelle tristesse au vu des efforts consentis par les agents ces dernières années. L'équilibre est donc rompu alors que se discutent au plan politique l'avenir du Groupe EDF et l'organisation du secteur de l'énergie dans son ensemble.

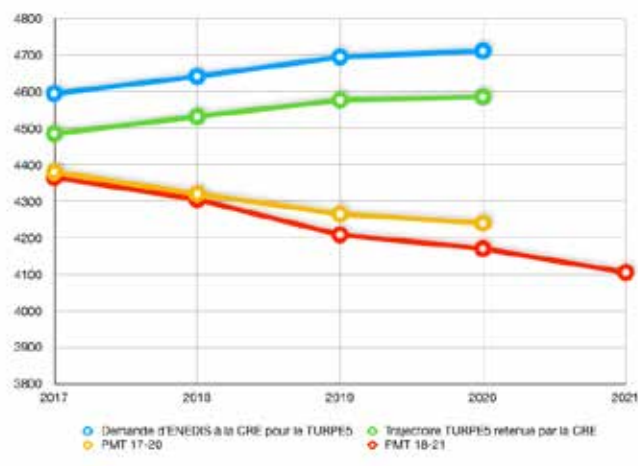
C'est pourquoi la CGT, seule, a pris ses responsabilités et communique vers l'externe.

Aujourd'hui, nous sommes les seuls, en interne, à porter l'exigence du respect d'ENEDIS et de ses salariés, de la nécessité de préserver notre modèle de service public national présent partout sur le territoire, en milieu rural comme en milieu urbain, garant de l'égalité de traitement de tous les usagers.

C'est pour ces raisons que nous appelons tous les agents à manifester leur refus de la nouvelle orientation prise par ENEDIS, et à porter la revendication d'un retour aux trajectoires antérieures : l'emploi, les achats, l'investissement, les charges d'exploitation, la recherche, etc.

ENEDIS reçoit de l'argent pour cela via le TURPE. Il est donc inacceptable que l'entreprise détourne cette manne financière de son objet initial.

TRAJECTOIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION HORS ACHATS SYSTÈME M€



ÉVOLUTIONS SUCCESSIVES DES PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENT ENTRE LES PMT 2016-2019 ET 2018-2021 EN M€



La CGT constate qu'en respectant ses engagements, ENEDIS a l'opportunité de dégager un résultat annuel de 1,2 milliard d'euros et donc la possibilité de rémunérer tout à fait correctement son actionnaire en remontant une part raisonnable de cette somme ! Les arguments développés par nos dirigeants pour justifier leur attitude ne tiennent donc pas la route !

Pour les salariés, une occasion vous est donnée ce 8 février de vous faire entendre : ne la laissez pas passer !

Après les négociations salariales de Branche au ras des pâquerettes, les syndicats minoritaires nous avaient annoncé des négociations dans les entreprises.

On allait voir ce qu'on allait voir si ENEDIS refusait d'entendre le personnel. Eh bien on a vu !

24 700 NR en 2017, 20 500 NR en 2018. L'austérité n'est pas seulement confirmée mais largement renforcée.

Nos dirigeants adressent au personnel un message très clair : ils vous méprisent.

Mobilisons-nous le 8 février prochain. C'est une première étape pour obliger les employeurs à revenir à la table des discussions pour rétablir les équilibres industriels et sociaux dans notre entreprise.

VERS LE GRAND RETOUR DES BARONNIES !

PROJET « COHÉRENCE ET SUBSIDIARITÉ V2 » OU L'INCOHÉRENCE DE LA SUBSIDIARITÉ

2015

Le projet V1 prévoyait de passer de 3 niveaux de management à 2 via la fin des DIR pour simplifier la relation national/local. Cela permettait de baisser les coûts de structure sans modifier la trajectoire emploi puisque les ressources des DIR devaient être réaffectées dans les DR sur des fonctions opérationnelles.

L'autre objectif était de mieux prendre en compte le local dans l'élaboration des politiques nationales, pour gagner en cohérence avec des cadrages nationaux s'imposant et dont la mise en œuvre serait mieux contrôlée.

2018

Le projet V2 prend le contre-pied de cette recherche de cohérence au travers d'un pilotage national fort. De la cohérence et de la subsidiarité, il ne retient que la seconde et l'érige comme le nouveau mode de management à ENEDIS !

Les fonctions centrales sont appelées à contribuer au plan social qui vise à supprimer 2 000 emplois d'ici 2020 (a minima). Le transfert de ressources vers l'opérationnel n'est plus à l'ordre du jour... C'est logique puisque c'est dans les exploitations que se fera l'essentiel des suppressions d'emplois...

Les DR se voient dotées d'une large autonomie, à un niveau jamais atteint. Elles deviennent de quasi centres de profits (version centres de distribution des années 1990).

L'objectif est de limiter le prescrit et de se contenter de fixer des objectifs de résultats, essentiellement de gains de productivité et de rentabilité. **Les DR seront maîtres des moyens pour y parvenir en définissant elles-mêmes leur propre stratégie.**

IL Y AURA DE FAIT UNE CONCURRENCE ENTRE LES DR POUR REMONTER UN MAXIMUM DE CASH.

Extraits du dossier de CCE

« Ouverture de nos modes de management à explorer l'ensemble des ruptures potentielles au sein même des unités. »

« Les 25 DR... ont gagné en marge de manœuvre dans l'élaboration de leur PMT. »

« Le pilotage de la performance des DR se fait davantage sur la qualité d'exécution plutôt qu'au regard d'une feuille de route stratégique, spécifique à chaque région. »

« Un niveau de prescrit dense, ce qui peut être perçu par les DR comme limitant leurs marges de manœuvre opérationnelles. »

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AU 31/12



Pour la CGT, nos dirigeants mettent en place une logique de désintégration d'ENEDIS, service public national de la distribution d'électricité.

Ils enfoncent un coin dans le principe d'égalité de traitement :

• En interne

Les organisations et les règles sociales sont susceptibles d'être « adaptées » selon les unités, ce qui était déjà malheureusement une nette tendance ces dernières années... Mais là, ce sera en plus encouragé ! **Tous les sujets sont susceptibles de faire l'objet d'une « rupture potentielle au sein même des unités »** comme ils osent l'écrire.

Organisations, temps de travail, conditions de l'astreinte, sites de travail, etc. ! Chacun peut imaginer ce que cela pourra donner...

• À l'externe

Des choix différenciés pourront être pris selon les territoires (choix d'investissements, moyens humains, proximité, etc.). **C'est la mise en place d'un service public à géométrie variable pour les usagers et la fin du service public dans les territoires ruraux.**

Ce nouveau mode de gouvernance de notre entreprise s'ajoute à la rupture du projet de redressement industriel mené entre 2010 et 2015 : les reniements de tous les engagements pris, au premier chef les engagements sociaux, s'accompagnent d'une recherche effrénée d'économies au service d'objectifs purement financiers sous injonction de l'actionnaire. **Quand pour une entreprise lambda les dividendes sont entre 40 et 60 %, à ENEDIS c'est 83 % du résultat net aujourd'hui !**

Les salariés seront les premiers sacrifiés : suppressions d'emplois, mais aussi remise en cause de tous leurs acquis sociaux et absence de reconnaissance professionnelle ou de hausse de salaires. Sans oublier les conséquences des fermetures de sites de travail.

ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL EN M€



À l'ordre du jour des prochains mois : la réforme des USR, la « révision » des accords astreintes, la « révision » de la présence d'ENEDIS sur les territoires. L'aménagement du temps de travail suivra, c'est inéluctable. **La direction vous cache la réalité et vous endort avec de beaux discours.** Et si cela ne suffit pas, elle met en place une politique de peur, avec pression, répression, sanctions.

Oublié la « bienveillance, le droit à l'erreur et la confiance » vantés par le Président d'ENEDIS dans ses discours !

Par contre, à chaque tempête, on sait vous solliciter pour participer aux renforts ! Là, on sait vous remercier pour votre engagement... En paroles. Peut-on continuer longtemps ainsi ?

La CGT entend bien, avec vous, construire la riposte en agissant à l'externe et en créant les conditions d'une mobilisation puissante à ENEDIS dans les prochains mois.

Sinon, vous n'aurez droit qu'au projet du Président d'ENEDIS : « *aller plus loin ensemble* ». Il a juste oublié de vous dire où... Et que le mur était au bout du chemin. Mais soyez certains que nos dirigeants sauront, eux, sauter du camion avant l'impact.



Organisation de la direction technique et de la direction clients territoires au niveau des fonctions centrales dans le cadre du dossier « Cohérence et subsidiarité V2 »

La CGT constate que ces deux directions vont participer pleinement au plan social d'ENEDIS et assument la logique managériale du dossier « CS V2 ». Peu nous importe dans ce contexte de savoir comment tout cela sera orchestré, qui sera le chef de ceci ou cela, ou le sous-chef.

Par exemple, la direction technique ne fera plus que du prescrit au minimum et quelques préconisations. Les DR feront, ou pas, et décideront chacune de leur organisation. Bref, cela confirme l'autonomie accrue des DR et assume le mouvement de désintégration de l'entreprise.

La CGT est toujours en attente d'un dossier d'organisation de ces deux directions pour l'avenir... Encore un engagement de notre Président non tenu.



La CGT se félicite de l'avis négatif unanime sur ces deux dossiers.

S'agit-il d'une prise de conscience des autres organisations syndicales sur la gravité de la situation et les conséquences des nouvelles orientations d'ENEDIS au plan social et industriel ?

Vaut mieux tard que jamais et espérons qu'ils en tireront les conclusions et réviseront leurs diverses positions récentes : attaque du tarif devant le Conseil d'État de concert avec la direction, signature de l'accord sur l'application de la Loi Rebsamen, etc.

RÉSOLUTION SUR LE « PROJET D'ORGANISATION DE LA FONCTION IMMOBILIÈRE À ENEDIS »

Vous nous présentez, aujourd'hui, un dossier qui a toujours été particulier, à savoir la question de l'immobilier.

Il nous est toujours apparu singulier, pour le moins, qu'après des décennies d'activité économique le « distributeur » n'a jamais pensé à constituer le moindre patrimoine immobilier.

Ainsi, lors de la fameuse séparation comptable, le service commun n'était propriétaire d'aucun bâtiment ou local, tous les bâtiments nécessaires à la distribution de l'électricité étaient mis à disposition par la « maison-mère » EDF SA.

Les élus du CCE exigent que le dossier présenté soit complété des éléments suivants :

- Un inventaire de l'ensemble des immeubles occupés par ENEDIS précisant le nom du propriétaire ou du souscripteur du bail et donc du sous-bail.
- Un décompte de la nature et du montant des prestations facturés par EDF SA.

Ce n'est qu'après la transmission de ces éléments que les élus pourront aborder les conditions d'accueil de la DIG.



Mise au vote de la résolution :

POUR : 13

7 n'ont pas participé au vote :

CFE-CGC, CFDT et FO